



COMMUNIQUÉ
Paris, le 05/05/2025

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » : LES VOIES DE COVOITURAGE, UN ÉCHEC ANNONCÉ... BIEN CHER PAYÉ !

Alors que la Capitale annonce la verbalisation des automobilistes relevés en infraction dans la voie de covoiturage, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure inefficace et injustement verbalisable. Vendues par leurs défenseurs comme le *summum* de l'éco-citoyenneté, ces voies sont surtout un magnifique écran de fumée écologique et une source inépuisable de PV !

Pas d'effet Harry Potter

« À en écouter les défenseurs de ces voies supporteurs de la verbalisation à tout prix, ces voies magiques vont désengorger nos routes, nos rocade et nos périphériques... On attend toujours de voir le miracle ! ironise Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ». Pendant ce temps, Monsieur et Madame Tout-le-monde, qui ont l'outrecuidance de se retrouver seuls dans leur véhicule – peut-être parce qu'ils travaillent à des horaires décalés ou qu'ils ont déposé les enfants à la crèche – se font allumer pour une prétendue infraction qui ne met en danger... absolument personne ! ».

Une voie digne de la rentabilité du Monopoly

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce aussi une amende record de 135 € pour avoir « osé » rouler seul sur une voie soi-disant « réservée », protégée par des radars hautement performants rivalisant d'ingéniosité pour sanctionner des automobilistes dont le seul tort est de rouler sur cette voie...

« Les radars, on nous jurait que c'était pour la sécurité, pas pour faire les poches des automobilistes qui ont peut-être tout simplement loupé un panneau aussi discret qu'une étoile filante en plein jour... » ajoute Philippe Nozière, président de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

« Franchement, on se pince ! On verbalise des gens qui ne mettent pas en danger un seul chat, qui circulent tranquillement, mais qui ont eu le malheur d'oublier, une fraction de seconde, qu'ils étaient dans le couloir VIP du covoiturage fantôme ! C'est ça, la grande avancée écologique ? Pénaliser l'étourderie plus que l'alcool au volant, c'est un nouveau concept ! », ajoute Pierre Chasseray.

« Plutôt que de dresser des embuscades financières avec des panneaux hiéroglyphes, peut-être faudrait-il commencer par prouver que ces voies de covoiturage servent réellement à quelque chose... Parce que pour l'instant, la seule chose qu'on voit grossir, ce n'est pas le nombre de covoitureurs, mais bien le chiffre d'affaires des radars ! » conclut Philippe Nozière.